

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7502 SÉANCE DU 25 mars 2024

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef (absent)
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial (intérim)
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**RENOUVELLEMENT DU CONTRAT POUR LES ASSURANCES
COMMERCIALES DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

Attendu que le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) a signé en 2023 une entente de renouvellement avec Aon Risk Solutions (AON) visant notamment les couvertures suivantes :

- Une assurance des biens;
- Une assurance responsabilité civile générale des entreprises;
- Une assurance contre la pollution;
- Une assurance Automobile du Québec.

(collectivement, **Assurances commerciales**)

Attendu que l'entente signée en 2023 par le CNHW concernant les Assurances commerciales vient à échéance le 31 mars 2024;

Attendu que le CNHW a tenu un appel d'offres sur invitation se terminant le 5 février 2024, afin de recevoir des soumissions de la part de compagnies d'assurance concernant les Assurances commerciales pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025 (**Appel d'offres**);

Page 1 de 4

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 26 mars 2024 **Résolution adoptée à
l'unanimité**



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7502 SÉANCE DU 25 mars 2024

**RENOUVELLEMENT DU CONTRAT POUR LES ASSURANCES
COMMERCIALES DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-
WENDAT**

Attendu que les courtiers en assurance Hub International (**HUB**) et AON, tous deux spécialisés pour soumissionner auprès de communautés autochtones, sont les seuls soumissionnaires qui ont répondu à l'Appel d'offres;

Attendu que HUB et AON ont soumissionné sur la base des mêmes informations, des mêmes montants de franchises et des mêmes montants de couverture;

Attendu que les soumissions reçues se chiffrent à :

- HUB : 462 000 \$;
- AON : 791 277 \$;

Attendu que l'offre du courtier en assurances HUB a obtenu le meilleur prix pondéré en fonction de son pointage, tel que prévu par la *Politique d'approvisionnements en biens et services du CNHW*;

Attendu que HUB offre de couvrir les Assurances commerciales sur une base annuelle;

Attendu que le processus d'appel d'offres concernant les Assurances commerciales est lourd à supporter pour l'administration du CNHW;

Attendu que le CNHW souhaite faire affaire avec HUB pour une durée de cinq ans sans retourner en appel d'offres;

Page 2 de 4

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 26 mars 2024 Résolution adoptée à
l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7502 SÉANCE DU 25 mars 2024

**RENOUVELLEMENT DU CONTRAT POUR LES ASSURANCES
COMMERCIALES DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-
WENDAT**

Attendu que le CNHW souhaite autoriser le directeur des Services techniques et Infrastructures à retourner en procédure d'appel d'offres avant la fin du délai de cinq ans quant aux Assurances commerciales si le prix demandé par HUB pour une période donnée est 15 % plus cher que le prix indiqué dans la proposition d'assurance visant la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025, le tout à la discrétion du directeur des Services techniques et Infrastructures (**Conditions de Refus**).

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Carlo Gros-Louis, **appuyé** par le Chef familial William Romain, et **résolu** :

- **D'autoriser** le directeur des Services techniques et Infrastructures, à accepter et signer, pour et au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW), la proposition d'assurance de Hub International (HUB) visant la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025;
- **D'autoriser** le directeur des Services techniques et Infrastructures, à accepter et signer, pour et au nom du CNHW, les propositions d'assurance de HUB visant les périodes du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2029 inclusivement;
- **D'autoriser** le directeur des Services techniques et Infrastructures à ne pas signer une proposition d'assurance de HUB et de retourner en appel d'offres avant la fin du délai de cinq ans pour une période donnée si les Conditions de Refus sont rencontrées, le tout à la discrétion du directeur des Services techniques et Infrastructures;

Page 3 de 4

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 26 mars 2024 **Résolution adoptée à
l'unanimité**



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7502 SÉANCE DU 25 mars 2024

**RENOUVELLEMENT DU CONTRAT POUR LES ASSURANCES
COMMERCIALES DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-
WENDAT**

- **D'autoriser** le directeur des Services techniques et Infrastructures, à signer, exécuter et livrer, pour et au nom du CNHW, tous les actes, documents et écrits, à poser tous les gestes et à faire toutes les choses qu'il peut, à sa discrétion, juger nécessaires ou utiles aux fins de donner plein effet à la présente résolution.

[Fin de la résolution]

Page 4 de 4

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 26 mars 2024 Résolution adoptée à
l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND